

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
M.R.C DE KAMOURASKA

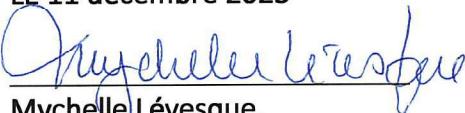
AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière;

1. Que lors de la séance ordinaire du 2 octobre dernier, le conseil de la municipalité de Kamouraska, a adopté le règlement numéro 2025-03 sur le plan d'urbanisme abrogeant et remplaçant le règlement 1991-05 et ses amendements, le règlement 2025-04 abrogeant et remplaçant le règlement 1991-02 et ses amendements, le règlement 2025-05 abrogeant et remplaçant le règlement 1991-03 et ses amendements, le règlement 2025-06 abrogeant et remplaçant le règlement 1991-04 et ses amendements, le règlement 2025-07 abrogeant et remplaçant le règlement 1991-01 et ses amendements et le règlement 2025-09 modifiant le règlement 1991-03 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).
2. Que ledit règlement numéro 2025-04 a été approuvé par les personnes habiles à voter de la municipalité, le 3 décembre 2025.
3. Que lesdits règlements numéros 2025-03, 2025-04, 2025-05, 2025-06, 2025-07 et 2025-09 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 8^e jour de décembre 2025.
4. Qu'en conséquence, les règlements numéros 2025-03, 2025-04, 2025-05, 2025-06, 2025-07 et 2025-09 sont entrés en vigueur le 8 décembre 2025, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par madame Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Kamouraska.
5. Que, par la résolution numéro 396-CA2025 adoptée le 22 octobre 2025, le comité administratif de la MRC de Kamouraska a approuvé le règlement numéro 2025-09 de la municipalité.
6. Que toute personne intéressée peut prendre connaissance des règlements numéros 2025-03, 2025-04, 2025-05, 2025-06, 2025-07 et 2025-09 au bureau de la municipalité de Kamouraska, situé au 67, Av. Morel à Kamouraska, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 11^{ième} JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE 11 décembre 2025



Mychelle Lévesque,
Directrice générale &
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale & secrétaire-trésorière de la Municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 11 décembre 2025, entre 12H30 et 15H30 et dans le journal Le Placoteux qui sortira le 15 décembre prochain.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 décembre 2025.


Mychelle Lévesque